

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODEROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir, Omnibus.
4 — 10 — — Express.
2 — 58 — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.
11 — 50 — — Omnibus.
6 — 36 — soir, Omnibus.
8 — 58 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Une dépêche télégraphique de Londres nous semble couper court à toutes les conjectures des correspondances allemandes relativement aux propositions de paix adressées par l'Autriche au gouvernement russe. Cette dépêche, analysant un article du *Morning-Post*, qui a paru ce matin, pousse les choses bien autrement loin que tous les novellistes de Berlin et de Vienne. Elle nous annonce en effet, dans des termes précis que nous reproduisons plus loin, que M. le comte Esterhazy a quitté Vienne, le 16 décembre, pour se rendre à Saint-Petersbourg avec mission de remettre au Czar un ultimatum de l'Autriche, dont les termes précis et formels, dit le *Morning-Post*, ne tendraient à rien moins qu'à exiger les conditions de paix suivantes : « Exclusion » de tous les bâtiments de guerre de la mer Noire ; » démantèlement des places fortes situées sur les » côtes de cette même mer ; renonciation de la Russie » au protectorat des Principautés ainsi qu'à tous les » anciens droits d'intervention dans les Etats du » Sultan ; cession de la partie de la Bessarabie sur » laquelle se trouvent les bouches du Danube. »

On n'admettra pas de réponse évasive, ajoute le *Morning-Post*, et l'on prétend que l'Autriche, dans le cas où son ultimatum serait repoussé, enverrait un ordre de rappel à son ambassadeur à Saint-Petersbourg, ce qui aurait lieu dans un délai assez prochain, puisque, toujours d'après la version du *Morning-Post*, on compterait que cette réponse arriverait à Vienne d'ici à trois semaines.

Si les renseignements de la feuille de Londres sont exacts, la diplomatie européenne serait donc en train de marcher sur un terrain moins mouvant que par le passé et l'Autriche préciserait enfin ses projets et son attitude. Dès lors, nous n'en doutons plus, un pas immense serait fait dans la voie de la paix, qu'elle fût acceptée immédiatement par le Czar ou qu'elle lui fût plus tard imposée. La base des négociations posée en ces termes par l'Autriche, tout deviendrait simple et facile, car l'intervention directe de l'Allemagne, dans le débat, se serait au bout, et la Russie ne pourrait plus conserver

même l'espoir de résister à la pression écrasante de l'Europe entière.

Nous croyons n'avoir pas besoin d'insister sur la signification heureuse des nouvelles du *Morning-Post*. Nous nous bornerons à faire observer que la même dépêche nous apprend que les consolidés anglais ont ouvert immédiatement en hausse. Ce fait supplée à tous les commentaires. — Havas.

Le départ du comte Esterhazy pour la capitale de la Russie avec les propositions définitives de paix de l'Autriche, est confirmé par de nouvelles dépêches de Vienne. Ainsi se trouvent justifiées les assertions importantes du *Morning-Post* relatives à la teneur de l'ultimatum autrichien, dont il nous a fait connaître l'analyse. Il paraît également certain que le comte Esterhazy n'attendra que fort peu de temps la réponse du gouvernement russe, et devra, si nous en croyons une nouvelle dépêche de Londres, revenir immédiatement à Vienne, « dès qu'il sera assuré que les propositions de son souverain ne seront pas acceptées, » si bien que l'ambassadeur de François-Joseph n'attendrait pas pour quitter Saint-Petersbourg, une notification officielle de la réponse de la Russie.

L'aspect des choses prend donc une netteté qui doit nous faire augurer pour un délai très-prochain les décisions les plus efficaces et les plus vigoureuses. Les choses décidément sont dans un bon chemin. Que l'Autriche persiste, et tout nous porte à croire qu'elle persistera, et nous déclarons avec encore plus de conviction qu'hier, la Russie sera mise dans l'impossibilité, d'ici au printemps prochain, de résister à la coalition armée de l'Europe entière.

Maintenant que les certitudes qui précèdent sont acquises, nous devons reproduire ici, le texte même des déclarations du *Morning-Post*. Elles sont ainsi conçues :

« Il paraîtrait, d'après une importante dépêche, que le comte Esterhazy, ambassadeur d'Autriche à Saint-Petersbourg, devait partir hier, de Vienne, pour se rendre à son poste, et qu'il était porteur de l'ultimatum que l'Autriche a résolu de faire accepter par le Czar. Les termes de cet ultimatum ne sont

un secret pour personne. Nous avons, à plusieurs reprises, parlé dans ce journal, des conditions qui devaient être exigées de la Russie pour faire une paix qui soit sûre et honorable. L'anéantissement de la suprématie maritime de la Russie dans la mer Noire, en excluant de ses eaux tous les bâtiments de guerre, en démolissant ses forteresses sur les côtes, et en établissant des consuls qui pussent en donner avis si l'on tentait quelque entreprise autre que celles d'un commerce légitime, mettrait la Turquie à l'abri de tout danger par mer de la part de son puissant voisin, tandis que de la renonciation complète à tout droit d'intervention dans l'action gouvernementale du Sultan sur ses sujets, et la renonciation au protectorat des Principautés danubiennes, ainsi que la cession d'une partie de la Bessarabie comprenant les bouches du Danube, garantiraient à la Porte la possession incontestable de ses droits sur son territoire européen. Ces conditions, confirmées par des garanties matérielles et par un traité, doivent être la solution de la question orientale.

» D'autres conditions importantes, à la vérité, sont encore exigées, ajoute le *Morning-Post* : nous voulons parler de la non reconstruction de Bomarsund, mais il n'est question ici que des conditions posées d'une manière certaine. » Tout le monde sait que dans ce cas il se trouve beaucoup de faux-fuyants qui servent d'échappatoires à une diplomatie subtile, et il est permis de soupçonner que la Russie pourra bien aujourd'hui, comme par le passé, se rendre à nos demandes et éluder le but que nous nous proposons. Mais cela ne pourra avoir lieu. On a pris des précautions contre cette éventualité. Il n'y a jamais eu un document aussi net et aussi peu sujet à fausse interprétation que celui que le comte Esterhazy porte à Saint-Petersbourg, et il n'y a que deux réponses à lui faire : un refus positif ou une acceptation formelle. On ne peut admettre aucune réponse évasive, aucune acceptation conditionnelle, aucune contre-proposition.

Le comte Esterhazy mettra, probablement, cinq ou six jours pour se rendre à Saint-Petersbourg, et, à en juger par ce qui a eu lieu précédemment, on laissera à l'Empereur de Russie quatorze jours

FEUILLETON

LES GENTLEMEN DE GRANDS CHEMINS.

(Suite.)

M. et M^{me} Parker levèrent les yeux, mais le cocher avait fait prendre le galop à ses deux haridelles, et le fiacre était loin. Si M. Parker eût été seul, il aurait couru après ces deux personnes qui paraissaient vouloir l'éviter ; mais il craignit de priver sa femme de l'appui de son bras, même pour un moment, et le fiacre d'ailleurs venait de disparaître au détour d'une rue.

— Je connais la voix de cet homme, dit Marie.

— La voix de cette femme ne m'est pas étrangère, dit à son tour M. Parker, mais je ne puis pas me rappeler où je l'ai entendue.

Les deux époux allaient dîner chez lord Cornwallis. Sa Seigneurie, après avoir signé la paix d'Amiens, était venue à Paris, où le gouvernement français l'entourait de distinctions flatteuses, et le lord recevait à son hôtel ses compatriotes les plus marquants.

Au dîner du lord, M. Parker se trouva assis à côté d'un jeune Anglais qui, jaloux de paraître initié aux plaisirs de Paris, lui conta la chronique scandaleuse de l'Opéra, et se donna comme fort avant dans les bonnes grâces du corps de ballet. M. Parker, nouvellement marié, très-amoureux de sa femme et homme d'ailleurs fort moral, écoutait d'une oreille distraite ; l'Anglais changea

alors le sujet de la conversation :

— Vous êtes allé dans l'Inde, monsieur Parker ? dit-il.

— Oui, répondit le lieutenant, je connais Calcutta, Benarès et même Lucknow.

— Vous connaissez les devineresses de l'Inde.

— J'ai connu à Lucknow, dit M. Parker, que cette conversation n'amusait guère, mais qui aimait mieux parler de l'Inde que de l'Opéra, j'ai connu à Lucknow une vieille Indienne, nommée Nujib-ub-Dolah, qui prédisait l'avenir au moyen des crotales d'un serpent à sonnettes et qui m'a dit des choses qui m'ont étonné ; elle m'a prédit entre autres que j'épouserais une française, d'une naissance distinguée et qui se nommerait Marie. Marie, poursuivit M. Parker, est, en effet, le nom de ma femme, qui est née à Paris et qui appartient à la famille de Castres.

— J'ai entendu parler de cette Nujib-ud-Dolah, reprit l'Anglais ; elle est célèbre à Lucknow. On trouve à Bénarès des femmes plus habiles qu'elle encore, mais tout cela n'approche pas des devineresses de Paris, qu'on appelle des tireuses de cartes, parce qu'en général elles se servent de cartes ou de tarots pour prédire l'avenir. J'en connais une surtout qui est d'une habileté extrême ; elle lit dans l'avenir comme vous sur le compas d'une boussole ; elle ne se sert pas de cartes, l'inspection de la main lui suffit.

— Toutes ces simagrées-là ont été inventées pour sou-

tirer l'argent des dupes, dit M. Parker à son voisin, est-ce que vous croyez à la prétendue science de ces femmes ?

— Ma foi, oui, répondit le jeune Anglais, ma petite pythonisse d'Endor ma promis de me faire voir le diable, et j'espère qu'elle tiendra sa promesse.

M. Parker but un verre de champagne et demanda à son compatriote le cours des actions de la Banque d'Angleterre.

Le lendemain il monta à cheval, et, suivi d'un domestique, alla voir la place qu'occupait, onze ans auparavant, cette Bastille funèbre renversée par nos pères. La place, où s'élève aujourd'hui une colonne en l'honneur de ceux qui sont morts en 1830, était alors encore couverte des débris de la forteresse, et on pouvait voir le poteau qui avait supporté la célèbre inscription : *Ici l'on danse*. Le lieutenant songeait à ces révolutions violentes qui dispersent, tuent les hommes et font tomber les plus hautes tours au niveau du sol, lorsqu'un de ces orages si communs et si subits au commencement du printemps, éclata soudain. L'eau tomba par torrents ; la foudre éclata ; les fiacres, toujours invisibles au moment où leur assistance est indispensable, disparurent soudain, et M. Parker fut sur le point de ne pouvoir plus gouverner son cheval que les éclairs aveuglaient et effrayaient ; enfin, toujours suivi de son domestique, aussi embarrassé que lui, il gagna à grand-peine les premières maisons du

pour prendre un parti et donner sa réponse. C'est ce qui justifie l'annonce faite par les dépêches que nous ne pourrions faire connaître la réponse du Czar que d'ici à une vingtaine de jours. Mais tout porte à croire que cette réponse sera, enfin, décisive. — Havas.

Il est évident que si des négociations pour la paix doivent être entamées, on n'en poursuivra pas moins les préparatifs d'une campagne nouvelle. Aussi lisons-nous sans surprise dans *l'Indépendance* l'extrait suivant de ses correspondances de Hambourg :

« D'après ce qu'on écrit d'Elseur, l'amirauté anglaise y aurait déjà adressé des propositions à différentes grandes maisons de commerce, pour de fortes fournitures à faire dès la fin d'avril 1856 à une nouvelle flotte qui paraîtrait dans la Baltique au printemps prochain. Ce service alimentaire doit être organisé pour 20,000 hommes d'équipages, matelots et soldats de marine. Plusieurs commissaires spéciaux anglais établiraient des bureaux à Elseur pour surveiller et examiner la qualité et la quantité des denrées avant leur livraison par les entrepreneurs.

« Le service pour la flotte française et l'armée de débarquement, dont l'envoi au printemps prochain ne semble faire doute pour personne en Suède, sera adjugé à des entrepreneurs de ce derniers pays, qui, ont comme on sait, fourni à des prix modérés tout ce qui était nécessaire à l'alimentation de l'escadre du contre amiral Penaud, pendant tout le temps de son séjour à l'île de Nargen, dans le golfe de Finlande. On assure à Stockholm que l'organisation de ce service alimentaire, qui paraît avoir été un des motifs de la visite dans cette capitale du général Caurobert, a été parfaitement réglé avant que ce général ne repartît pour la France. »

Le *Moniteur de la Flotte* donne d'intéressants détails sur l'attaque dirigée en septembre dernier, par le capitaine Vansittart, de la marine anglaise, contre les pirates qui dévastaient la côte chinoise :

« La corvette de Sa Majesté Britannique *Biltern*, et le steamer marchand *Paoushim*, qui avait été placé par ses armateurs à la disposition du capitaine Vansittart pour lui servir de remorqueur, partirent de Shanghai, le 12 septembre, dans le but de détruire un corps bien organisé de pirates qui, depuis des mois, infestaient la côte de la Chine, arrêtant tout le commerce indigène, attaquant et parfois capturant des navires sous pavillon anglais.

« A Sheipoo, port entièrement bien fortifié par la nature, ils trouvèrent une flotte de 22 grands navires, prêts à combattre, pavillons et bannières flottant au haut des mâts, les canons pointés (un des bâtiments avait une rangée de 14 gros canons d'un côté), et les ponts encombrés d'hommes.

« Le *Biltern* ouvrit ses bordées contre les pirates par un feu bien dirigé. Les pirates soutinrent, de leur côté, l'attaque avec une énergie désespérée; leurs projectiles firent à la coque et à la voilure du navire anglais un dommage considérable, et blessèrent plusieurs hommes, quelques-uns grièvement.

« Peu après midi, les pirates cessèrent le feu et se retirèrent. On mit immédiatement les chaloupes

à la mer pour aborder les navires abandonnés, on n'en trouva qu'un en état de se maintenir sur l'eau; tous les autres avaient été si criblés et endommagés par les boulets, qu'ils étaient près de couler. On y mit le feu, et ils brûlèrent jusqu'à la flottaison.

« Les pirates s'étaient ensuite emparés d'un édifice religieux, à quelques milles dans les montagnes. Le capitaine Vansittart, sur les instances des mandarins, débarqua les soldats de marine et les matelots armés de mousquets, pour les déloger de cette position. Après une vive escarmouche à travers les bois touffus, on enfonça les portes du temple, et on y trouva les pirates cachés dans les endroits les plus étranges. Il y en avait de blottis dans des cercueils; d'autres étaient derrière, sous ou sur des idoles, d'autres sous un tas de paille; parmi eux se trouvaient quelques femmes qu'on laissa s'échapper. Quatre ou cinq hommes de l'équipage du *Biltern* furent blessés très-grièvement; mais beaucoup souffrirent considérablement de l'ardeur du soleil. Un soldat de marine mourut quelques jours après des suites de sa brûlante atteinte. Jamais destruction aussi complète de pirates n'avait eu lieu en Chine. Tous leurs navires furent détruits ou brûlés; quelques centaines de pirates, au dire d'un prisonnier, furent tués par la mitraille et les boulets pendant le combat, et ceux qui parvinrent à se réfugier à terre, et qui auraient pu un peu plus tard équiper une nouvelle flotte, furent poursuivis, tués ou faits prisonniers. »

FAITS DIVERS.

L'entrée solennelle de la Garde Impériale à Paris, dans laquelle figureront au premier rang les héroïques acteurs de la guerre de Crimée, aura lieu définitivement le 29 de ce mois. Tout a été préparé pour que cette fête militaire soit entièrement semblable à celle qui eut lieu lors de la rentrée de la vieille garde après la campagne d'Austerlitz.

Les corps de la Garde arrivés à Versailles, à Courbevoie et à l'École militaire font déjà tous les préparatifs nécessaires pour répondre dignement à l'accueil enthousiaste qu'on leur prépare. Malgré les glorieux accros de leurs uniformes, leur tenue n'en sera pas moins brillante. — Havas.

— Le *Journal des Débats* donne de tristes indications sur le dommage occasionné par le feu à l'hémicycle de l'École des Beaux-Arts. Les flammes, en s'étendant rapidement dans toutes les directions, principalement sur les belles peintures de M. Delaroche, les auraient détruites en grande partie.

« Partout, dit ce journal, le mastic qui joignait les pierres est détruit, le stuc qui recouvrait la surface des peintures est cuit, et il s'est formé des boursoffures; la couleur, liquéfiée, a coulé jusqu'en bas de la muraille et s'est solidifiée au point de résister à un fort frottement. En somme, excepté la portion dans laquelle se trouve Rubens, où l'éclat des couleurs est conservé, tout le reste de l'œuvre de M. Delaroche est devenu méconnaissable. »

Cependant des paroles plus rassurantes, et que nous nous empressons d'insérer, ont été prononcées à ce sujet par M. le ministre d'Etat; elles ont été accueillies par de vifs témoignages de satisfaction :

« Messieurs, avant d'avoir l'honneur d'ouvrir

cette séance, j'ai voulu, a dit Son Excellence, m'assurer de l'étendue du dommage causé à la belle œuvre d'un des illustres chefs de cette école, et j'ai été heureux de constater que l'hémicycle de M. Delaroche n'est pas sérieusement atteint par le commencement d'incendie qui s'est manifesté dans la matinée. » (Constitutionnel.)

— On s'occupe beaucoup, dans le monde des agriculteurs, d'une question scientifique qui intéresse directement l'agriculture. L'Académie des sciences a entendu récemment un rapport de M. Chevreul sur les expériences faites par M. Ville, et tendant à prouver l'assimilation de l'azote de l'air par les plantes.

Les savants et les agriculteurs ont suivi avec le plus vif intérêt une discussion qui n'a pas encore reçu de solution définitive. C'est un procès important qui s'instruit. Le *Journal d'agriculture pratique* publie, à ce sujet, un travail qui relie intimement cette question à l'agriculture. L'assimilation de l'azote de l'air par les plantes est encore une question d'engrais. C'est dans le domaine de la chimie que l'agriculture doit aller chercher la solution de ce problème.

— L'Angleterre est la patrie du drainage; c'est dans ce pays essentiellement agricole et ami du progrès que, pour la première fois, le drainage a été sérieusement appliqué. Des hommes très-riches et très-considérables n'ont pas craint de consacrer leurs soins intelligents et leurs capitaux au drainage de leurs propriétés. Lord Berners est du nombre de ceux qui ont appliqué avec le plus de méthode cette précieuse innovation. Le *Journal d'agriculture pratique* publie, sur ce sujet, des notes fort intéressantes qui ont été remises à l'un de ses rédacteurs par lord Berners lui-même. On s'occupe surtout, dans ce travail, des façons et des cultures que l'on doit donner, après le drainage, aux terres argileuses. Il ne s'agit point ici de vaines théories, mais de faits authentiques.

La manière de cultiver de lord Berners a été consacrée, depuis des années, par des résultats positifs. C'est de la théorie justifiée par une pratique longue et concluante.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Berlin, mardi 18 décembre. — « D'après les dernières nouvelles de Saint-Petersbourg, antérieures à la connaissance de la reddition de Kars, on mettait en doute, dans cette capitale, l'acceptation par la Russie des conditions de paix proposées par l'Autriche.

« Il était toujours question à Francfort de propositions de l'Autriche à la Diète. »

Stockholm, 18 décembre. — « Un traité de la Suède avec les Puissances occidentales a, dit-on, été ratifié hier. »

Hambourg, mercredi 19 décembre. — « D'après une version accréditée dans le monde diplomatique, la convention conclue entre la Suède et les Puissances occidentales, libellée vers le 21 novembre, promettrait le concours éventuel de la Suède. En revanche, la France aurait garanti l'intégrité du territoire suédois.

« D'après la même version, il existerait dans la convention un article secret. »

faubourg. Le maître et le serviteur s'abritèrent sous une porte cochère.

— Où sommes-nous ? demanda M. Parker au domestique, qui était Français.

— Faubourg Saint-Antoine, Monsieur, n° 7.

— N° 7, dit M. Parker; et il se rappela sa conversation de la veille chez lord Cornwallis.

— Monsieur, reprit le domestique en regardant le ciel, le temps est pris pour longtemps, les chevaux sont effrayés, et il ne serait pas prudent de nous remettre en route, puisqu'il tonne toujours. Monsieur devrait prendre un fiacre, et moi j'attendrais ici que l'orage fût passé.

Mais aucun fiacre ne traversait le faubourg balayé par la pluie.

— Gardez mon cheval, dit M. Parker à son domestique en lui mettant la bride de l'animal dans les mains.

Et il s'avança vers une vieille portière debout sur la porte de sa loge qui regardait la pluie tomber.

— Ma bonne femme, lui dit-il, M^{lle} Zobéïde Zinèbi n'est-elle pas une de vos locataires ?

— Le bâtiment au fond de la cour, au premier, lui répondit la portière.

— Puisque les devineresses de Paris sont plus habiles que celles de l'Inde, pensait M. Parker, en s'acheminant vers le lieu indiqué, pourquoi ne pas consulter celle-ci lorsque le hasard m'a conduit chez elle ? Nujib-ud-Dôlah

l'Indienne m'a prédit que j'épouserai une Française. Je veux que M^{lle} Zobéïde me dise si je serai heureux en ménage.

Il plaisantait ainsi avec lui-même, et n'allait véritablement chez cette devineresse que dans le but d'employer une heure qu'il paraissait condamné à passer auprès de son domestique, occupé à voir tomber la pluie.

On l'introduit dans une antichambre proprement meublée, et au milieu de femmes du peuple jeunes et jolies, qui venaient demander des nouvelles de l'avenir.

M. Parker examinait ces physionomies françaises, gaies, spirituelles, lutines et dont la crédulité paraissait s'allier à un certain scepticisme moqueur. On aurait dit que ces jeunes filles et ces jeunes femmes venaient consulter la devineresse pour se moquer de ses prédictions, tellement il y avait de sarcasme dans leurs sourires et de malice dans leurs regards. Les peuples gais n'acceptent les oracles qu'à la condition qu'ils seront favorables.

M. Parker, en écoutant ce qui se disait autour de lui, crut comprendre que M^{lle} Zobéïde avait deviné le caractère de sa clientèle et qu'elle savait proportionner ses prédictions aux passions légères des Parisiennes. On se louait de la devineresse, on lui livrait sans crainte la main où elle lisait l'avenir. M. Parker, dont l'esprit avait de la gravité, et que le désœuvrement seul amenait chez M^{lle} Zobéïde, éprouva une certaine honte à se trouver mêlé à une société qui n'était pas la sienne, et au milieu

de laquelle il faisait tache. Il allait renoncer à voir la devineresse et rejoindre son domestique, lorsqu'une jeune femme de chambre s'approcha sur la pointe du pied et lui fit signe de la suivre.

M. Parker, suivant les coutumes anglaises dans l'Inde et à Londres même, avait en entrant glissé une pièce d'or à la camériste, et cette générosité lui valait une audience particulière et hors de tour.

— Votre maîtresse me fera-t-elle voir le diable ? demanda-t-il à la femme de chambre.

— Oui, Monsieur, répondit celle-ci en riant, le diable, sa femme et leurs enfants.

On l'introduisit dans une pièce tendue de noir : devant un fauteuil doré s'élevait un petit autel sur lequel brûlait une lampe antique, toute pareille à celle que les peintres donnent à Psyché, lorsque la Grecque curieuse vient surprendre l'Amour endormi. A côté de la lampe se trouvaient quelques vieux volumes poudreux : c'étaient les livres sybillins de la devineresse. M. Parker, curieux d'examiner ce grimoire, ouvrit un des volumes, et il reconnut une édition grecque de l'Iliade.

— Allons, pensa-t-il, M^{lle} Zobéïde est une femme d'esprit, il est clair que les jeunes françaises qui viennent consulter l'oracle, si elles sont aussi curieuses que moi, doivent prendre l'Iliade pour un livre cabalistique.

(La suite au prochain numéro.)

Madrid, mardi 18 décembre. — « Les Cortès ont accordé l'autorisation demandée par le gouvernement de percevoir les impôts en 1856, conformément au budget de 1855. » — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

Notre compatriote, M. Allain-Targé, ancien procureur-général, vient de publier un opuscule remarquable à plus d'un titre — c'est une *notice sur M. Desmazières*, ancien premier président de la Cour impériale d'Angers.

Déjà, lors de la rentrée de la Cour, au mois de novembre dernier, M. Métivier, procureur-général, avait peint à grands traits cette belle et noble existence; il avait dit la dignité, l'impartialité, l'indépendance du magistrat, et l'avait donné en exemple à la magistrature. Ce discours, par l'élévation des pensées, par la noblesse du style, avait reçu, à juste titre, les applaudissements d'un auditoire nombreux et choisi.

M. Allain-Targé n'avait pas seulement à parler du magistrat, il devait peindre le père de famille, l'homme privé, le citoyen, il avait à faire la biographie de M. Desmazières.

En lisant ce tout petit livre écrit avec attrait et entrain, on est heureux de connaître ces détails de la vie intime, ces conversations au foyer domestique qui trahissent à chaque instant l'homme de bien, l'homme de cœur. Tant de simplicité, tant de bonhomie exhale comme un parfum de vertu qui électrise, et l'on se surprend, après la lecture, plus ardent, plus empressé à suivre une si noble voie.

Mais, ce n'est pas seulement dans la vie intime qu'il faut voir M. Desmazières; suivons-le, avec M. Allain, dans la vie publique: nous le trouvons toujours et partout *magistrat, homme de la légalité, de la modération et de la prudence.*

Sans rappeler certaines époques encore peu éloignées de nous, sans vouloir raviver des luttes, des antipathies qui s'apaisent, sans porter aucun jugement sur les hommes et les faits de ces époques, — nous différencions trop peut-être des idées de notre savant concitoyen, — sans apprécier, en un mot, les temps passés, nous ne pouvons oublier que M. Desmazières était né dans les jours difficiles qui précéderent notre Révolution; il avait été élevé au milieu des tourmentes politiques, et s'était formé comme homme au sein des orages; il aurait pu garder en son cœur, avec les idées d'alors, quelques-unes des passions qui avaient germé dans presque toutes les têtes; eh bien! non; il resta, sans doute, attaché aux hommes et aux principes de son temps, tantôt *sympathique*, tantôt *résigné* aux divers pouvoirs qui se succédèrent, mais jamais il ne leur livra son cœur et sa liberté; modéré dans la repression, indulgent dans ses appréciations, il se montra, *quand même*, étranger aux hommes et aux partis dans tous ses actes publics — qualité bien précieuse, car elle fut bien rare.

Tel était l'homme que M. Allain donne en exemple à tout le pays. — Puisse ce modèle être beaucoup imité.

Toute la contrée connaît M. Allain-Targé, tous savent ce qu'il est comme penseur, comme écrivain; il est donc inutile de faire autrement l'éloge de son livre. Toutefois, qu'il nous permette une observation, et qu'il juge de la franchise de nos éloges, à la franchise de notre critique.

Comme lui, nous sommes plein de respect et de vénération pour les Oratoriens. Nous savons que la France, que Saumur en particulier, leur doivent beaucoup, mais non pour la *part qu'ils auraient eue dans la préparation de la grande génération de 89*; mais non pour leur doctrine à la fois *libérale et tempérée*, mais non pour la cause qui portait les familles jansénistes et autres à leur confier l'éducation de leurs enfants.

M. Allain sait trop bien l'histoire de notre pays,

celle du jansénisme et autres, pour n'avoir pas de plus purs éloges à donner à un corps dont la généralité fut toujours attachée à la doctrine de l'Eglise, et a rendu de si grands services à la jeunesse.

P. GODET.

LOTÉRIE DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE-PAUL.

Liste des numéros gagnants.

6, 28, 54, 58, 91, 127, 141, 159, 162, 165, 168, 211, 213, 221, 229, 234, 238, 242, 246, 251, 256, 257, 259, 260, 265, 283, 292, 310, 311, 312, 329, 330, 334, 343, 361, 362, 372, 392, 398, 407, 411, 424, 439, 443, 444, 448, 509, 559, 566, 576, 597, 614, 639, 668, 669, 677, 680, 715, 719, 728, 733, 740, 743, 746, 805, 806, 807, 817, 847, 848, 852, 858, 872, 893, 896, 924, 962, 989, 999, 1009, 1012, 1013, 1036, 1043, 1078, 1092, 1093, 1101, 1102, 1134, 1159, 1164, 1212, 1228, 1243, 1247, 1253, 1254, 1264, 1273, 1287, 1293, 1296, 1300, 1378, 1398, 1405, 1411, 1453, 1467, 1478, 1498, 1505, 1506, 1577, 1583, 1594, 1621, 1644, 1649, 1655, 1656, 1676, 1680, 1688, 1701, 1702, 1705, 1750, 1757, 1773, 1786, 1792, 1796, 1800, 1802, 1805, 1843, 1849, 1859, 1877, 1888, 1910, 1936, 1968, 1969, 1999, 2000, 2020, 2037, 2059, 2097, 2105, 2111, 2127, 2146, 2162, 2175, 2188, 2205, 2253, 2255, 2318, 2328, 2329, 2332, 2352, 2378, 2390, 2401, 2405, 2413, 2427, 2439, 2442, 2449, 2481, 2482, 2493, 2504.

Pour retirer les lots, s'adresser au bureau du journal, tous les jours, de midi à quatre heures, jusqu'à dimanche prochain exclusivement. — Passé cette époque, les lots seront regardés comme abandonnés, par les gagnants, au profit de la Société.

P. GODET.

RECRUTEMENT. — CLASSE DE 1855.

FIXATION DES JOURS ET LIEUX DU TIRAGE AU SORT.

Par arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire, en date du 10 décembre 1855, l'examen des tableaux de recensement et le tirage commenceront le 15 janvier prochain, et s'effectueraient, dans chaque chef-lieu de canton, aux lieux, jours et heures ci-après déterminés, dans l'arrondissement de Saumur, savoir :

Montreuil-Bellay, à la mairie, le mardi 15 janvier, à dix heures du matin.

Doué, à la mairie, le mardi 15 janvier, à deux heures après midi.

Saumur (Sud), à la mairie, le mercredi 16 janvier, à midi.

Vihiers, à la mairie, le jeudi 17 janvier, à midi.

Genoes, à la mairie, le vendredi 18 janvier, à une heure.

Saumur (Nord-Ouest), à la mairie, le samedi 19 janvier, à midi.

Saumur (Nord-Est), à la mairie, le samedi 19 janvier, à deux heures et demie.

Vendredi, matin la mort a frappé de la manière la plus subite M. Chollet, ancien sous-préfet de l'arrondissement de Segré, à l'âge de 66 ans. Au moment où il arrivait de sa femme de la Salais, il voulut s'asseoir près de son feu, prit son journal, et en l'ouvrant, il rendit le dernier soupir sans avoir le temps de proférer une parole. Ses obsèques, auxquelles ont assisté les autorités et la population toute entière de la ville de Segré, ont eu lieu avant-hier, à une heure du soir.

(Union de l'Ouest.)

Il y a quelques jours, une famille de rémouleurs se trouvant à Grez-Neuville, un de ses membres (c'était une femme) entra dans l'église où se trouvait M. le curé dans un endroit où il pouvait difficilement être aperçu. Après avoir exploré de tous côtés, cette femme se dirigea, pieds nus, vers un tronc destiné à recevoir l'argent qu'y déposent de pieux fidèles, y plongea à plusieurs reprises, un bout de baleine, comme pour en retirer les pièces

qui s'y trouvaient, puis retourna rejoindre la bande. M. le commissaire du Lion-d'Angers, informé à temps de ce qui s'était passé, procéda à l'arrestation de cette bande composée de cinq individus, mais ne trouva sur eux rien de compromettant. Ce n'est qu'à la prison de Segré, où ont été conduits ces malfaiteurs, que le gardien-chef de cette maison a trouvé dans le dossier de la botte ou derouine de l'un d'eux une baleine enduite de glu à l'un des bouts, et dans leurs poches plusieurs pièces de monnaie sur lesquelles on voyait quelques traces de la glu qui s'y était collée en les retirant des tronc des églises où une partie de ces voleurs s'introduisait pendant que l'autre veillait à la porte. (Idem.)

L'écrivain de l'*Almanach Musical* pour 1856 renferme un charmant Saphir monté par Alexandre Dumas, c'est-à-dire une nouvelle de l'écrivain Saphir, traduite par le romancier en vogue. C'est une légende empreinte de la blonde rêverie allemande et dont la musique est le sujet principal: c'est pour ce motif qu'elle est placée dans l'*Almanach Musical*, dont elle n'est pas, d'ailleurs, le seul ornement.

L'Académie de l'Industrie française, dans sa séance générale du 20 juillet 1843, a décerné une médaille d'honneur en argent à M. Georgé, d'Epinal, pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la préparation de son excellente PATE PECTORALE, dont les précieuses propriétés, pour combattre les RHUMES, *Enrouements, catarrhes, asthmes, gripes, etc.*, avaient été constatées par la commission chargée d'en faire l'examen (Médaille d'or en 1845). La fabrique est transférée à Paris, 28, rue Taitbout. — Dépôt dans chaque pharmacie de France et de l'étranger. (699)

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire*:

Les inventions et perfectionnements introduits par M. Bachmann, notre facteur de pianos, dans la confection des instruments sortant de ses ateliers, continuent à lui valoir des mentions et des encouragements de toute sorte.

La sonorité et la forme élégante du piano qu'il avait envoyé à l'Exposition universelle ont été unanimement appréciées par les membres de la Commission, et lui ont mérité des articles flatteurs dans les journaux le *Pays*, la *France musicale* et la *France industrielle*.

Ce piano a été promptement vendu, et un semblable a été acheté à M. Bachmann par M. le comte Harrah, pour un des palais impériaux de Vienne (Autriche).

Cette honorable distinction, jointe à celle que lui a faite déjà l'Empereur, en lui conférant le brevet de facteur de Sa Majesté l'Impératrice, sont, pour M. Bachmann, des titres bien précieux.

Une médaille de deuxième classe vient de lui être décernée: c'est une récompense de plus à ajouter à celles déjà obtenues par lui, qui peut citer avec orgueil les lettres dont l'ont honoré les Thalberg, Auber, Laurent, Lacombe, Marmontel, Ravina et autres.

Tous ces témoignages, nous n'en doutons pas, fixeront l'attention du public et des artistes sur la fabrication de M. Bachmann, et attireront à ses produits un succès mérité. (700)

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste à Angers, sera à Saumur, hôtel de Londres, le 20, le 21 et le 22 de ce mois. (682)

BOURSE DU 18 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 33 cent. — Fermé à 64 90.

4 1/2 p. 0/0 hausse 23 cent. — Fermé à 91 73

BOURSE DU 19 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 65

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 91 73.

P. GODET, propriétaire-gérant.

LES CHAINES HYDRO-ELECTRIQUES PULVERMACHER,

brévetées en France et à l'étranger, S. G. D. G., approuvées par l'ancienne médecine de Paris, et décrites dans les ouvrages de MM. les professeurs Pouillet, Becquerel, Ganot, D'Pachesse, Damoncel et autres savants, et récompensées à l'Exposition universelle de Paris, sont un véritable spécifique pour les *rhumatismes, névralgies, migraines, sciaticques, etc.*, contre lesquels chacun peut très-facilement les employer comme un puissant remède externe

tout-à-fait inoffensif.

Sous la direction d'un médecin habitué à traiter au moyen de l'électricité, elles guérissent radicalement la *paralyse, l'amaurose, les maladies de poitrine, les convulsions, les crampes, l'épilepsie, les premiers symptômes d'asthysie, l'hystérie, la surdité, la constipation, les hémorroïdes, les humeurs vicieuses, etc.*, et sont susceptibles d'être employées comme auxiliaire dans la médication ordinaire.

L'efficacité médicale de ces appareils, qui n'exposent le malade à aucune secousse électrique, est due à l'heureuse transformation de la pile en

une chaîne, dont les fils métalliques, disposés en spirale, la rendent aussi portative et aussi souple qu'une chaîne de montre.

La solution d'un long procès qui a eu pour résultat la condamnation de l'adversaire de M. Pulvermacher à 250,000 FRANCS de dommages-intérêts, permet à ce dernier de reprendre lui-même la direction de ses affaires, et de propager les bienfaits de sa découverte en réduisant ses prix de 40 p. %.

Les chaînes pour l'usage personnel se vendent, selon leur force, depuis 3 f. 50 c. jusqu'à 15 fr.

DÉPÔT: chez M. DAMICOURT, pharmacien à Saumur.

Pour ne pas confondre ces chaînes avec celles faussement appelées galvaniques, les rubans, bagues, etc., il suffit d'assister aux expériences faites journellement au dépôt général, à Paris, et chez tous les dépositaires, et d'y prendre connaissance des prospectus, des rapports scientifiques et des nombreux témoignages de guérison, qui seront expédiés sur demande contre un timbre de 20 centimes. (Affranchir.)

Dépôt général, 18, rue Favart, près l'Opéra-Comique. (693)

Ministère de la Guerre.

V E N T E

DE

CHEVAUX RÉFORMÉS.

Samedi prochain 22 de ce mois, à midi, sur le Champ-de Foire de la ville de Saumur, il sera procédé à la vente publique et aux enchères de dix chevaux provenant de l'École impériale de cavalerie

On paiera comptant et sans frais.
Saumur, le 18 décembre 1855.

Le Receveur des Domaines,
(701) LINACIER.

Etude de M^e CHASLE, notaire
à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 23 décembre 1855,
à midi,

En l'étude de M^e CHASLE, notaire
à Saumur,

DES BIENS,

Ci-après désignés, savoir :

Commune de Distré,

1^{er} Lot. Une maison, située à Ché-
tigné, plusieurs chambres, greniers,
écuries, grange, hangard, pressoir,
cave, cour et jardin, entouré de
murs;

2^e Lot. 22 ares de vigne, aux Car-
reaux, joignant M. de Wall, et au-
tres;

3^e Lot. — 11 ares de terre, au che-
min de Presle, commune de Rou;

4^e Lot. Et 16 ares 50 centiares de
bois, aux Mollets.

S'adresser : 1^o au sieur Jean ROBI-
NEAU, qui exploite les biens;

2^o A M. Alexandre FOURNIER, pro-
priétaire, à Distré;

3^o A M. GUILBERT, de Fosse;

4^o Et audit M^e CHASLE, notaire à
Saumur. (695)

SEULE VÉRITABLE

EAU DE BOTOT,

Pour entretenir la beauté des dents
et la propreté de la bouche, *rue Coq-
Héron, 5, à Paris.* — Cette Eau, ap-
prouvée par la Faculté de médecine, a
la vertu de fortifier les gencives, de
raffermir les dents, de les entretenir
blanches et saines, d'en arrêter les
douleurs et la carie. — **POUDRE DENTI-
FRICE**, pour employer avec l'Eau de
Botot véritable. Cette Poudre, com-
posée de plantes toniques et anti-
scorbutiques, a sur les dents une ac-
tion douce et bienfaisante. Se trouve à
Saumur, chez M^{rs} BALZEAU, E.
PISSOT. (539)

MAISON,

Occupée par M. COUTARD,

A LOUER pour la Saint-Jean 1856.

Cette maison a une entrée rue de la
Petite-Douve et une autre rue du Por-
tail-Louis.

S'adresser à M^{me} veuve BASTIEN,
rue du Portail-Louis. (667)

A CÉDER

A des conditions très-avantageuses,

Un **MAGASIN DE LIBRAIRIE**,
Papeterie et Cabinet de Lecture, bien
achalandé, ayant une bonne et nom-
breuse clientèle, situé dans un chef-
lieu d'arrondissement du département
de Maine-et-Loire.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à
Saumur. (411)

M. GRÉARD quitte son magasin de
la rue Saint-Jean pour agrandissement
de commerce en cette ville. (622)

A LOUER

Présentement

MAISON, occupée par M. Delouche,
place Saint-Michel, vue sur le Quai.
S'adresser à M. CHUDEAU père. (40)

On désire un **APPRENTI GANTIER**.
S'adresser à M. BLANCHET, gantier,
place de la Bilange. (566)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Etude de M^e LEROUX, notaire
à Saumur.

A VENDRE

1^o Une **MAISON**, située à Saumur,
rue Bodin, actuellement occupée par
M. Lafenille, avocat, et joignant la
rue de la Grise;

2^o Un **MORCEAU de TERRE** et
VIGNE, situé au canton de Pierre-
Fiche, commune de Bagneux, appor-
tenant à M^{me} Anabelle, contenant en-
viron 55 ares, et joignant des deux
bouts des chemins, et des deux côtés
M. Pierre. Ce morceau pourra être di-
visé en trois lots.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

SIMON, CORDONNIER,

Place de la Bilange,

A l'honneur de prévenir qu'il ar-
rive de Paris avec un assortiment
complet de **CHAUSSURES pour
Dames et Enfants**, à des prix très-mo-
dérés. (670)

HYGIÈNE DE LA CHEVELURE
LIPAROLÉ-TONIQUE

Seul Cosmétique garanti infaillible pour arrêter la chute des cheveux et
les faire pousser en très-peu de temps.

Préparé par **CHARDIN**, parfumeur, 12, rue du Bac, à Paris.

ARTICLES SPÉCIAUX ET RECHERCHÉS.

ÉMULSION-BALSAMIQUE
pour blanchir et adoucir le teint et ef-
facer les taches de rousseur.

COLD CREAM.

VELOUTINE DE VIOLETTE
nouvelle Pâte pour adoucir la peau et
prévenir les gerçures.

VIOLETTINE DE VIOLETTE
pour faire briller les cheveux et les
rendre souples.

EXTRAITS POUR LE MOUCHOIR
à toutes les odeurs.

EAU DE TOILETTE CHARDIN
ET **EAU DE VERVEINE DES INDES**

SAVONS { aux fleurs de Magnolia,
aux fleurs de Pêcher,
(et au Miel.

DÉPÔTS DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE,
A Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur de l'École de cavalerie.

On y trouvera également tous les articles de parfumerie de la maison CHARDIN.



LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gra-
vité, la forme ou l'ancienneté, les **AFFECTIONS DE LA PEAU**
et les **VICES DU SANG**, guérissent très-radicale-
ment et en peu de temps par les **BISCUITS OLLIVIER** approuvés par l'Académie
Impériale de médecine et autorisés du Gouvernement. —
Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en
toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille
francs ait été votée à l'auteur. — Entrepôt général à PARIS,
RUE SAINT-HONORÉ, N° 272. — Consultations gratuites. Traite-
ment par correspondance. (Affranchir.) — Les boîtes de 52
biscuits 10 fr., de 25, 5 fr. — On expédie. — Dépôts à ANGERS : M. Ménière, phar-
macien, place du Pilon; — A SAUMUR : M. Brière, phar., M. Gauthier, phar.; — A
BAUGÉ, M. Drouet, phar. (422)

POUDRE ET PASTILLES DE CHARBON
DU DOCTEUR BELLOC,

Approuvées par l'Académie impériale de Médecine.

Le rapport constate que les personnes atteintes de **MALADIES NERVEUSES**
DE L'ESTOMAC ET DES INTESTINS, et celles chez lesquelles la digestion ne
s'opère qu'avec difficulté, ont vu, en quelques jours, les douleurs les plus vives
cesser complètement, l'appétit revenir et la constipation disparaître par l'emploi
de ce médicament dont l'usage ne peut avoir aucun inconvénient. — Une instruc-
tion est jointe à chaque article. — Dépôts à Paris, boulevard Poissonnière, 4; à
Angers, chez M. MENIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Châlons-sur-Loire,
GUY, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, HOSSARD, ph.; Cholet, BONTEMPS, ph.;
Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON; Doué-la-Fontaine,
PELTIER, ph. (54)

Chez **HEISSONNIER**, éditeur de musique, rue Dauphine, 18.

Année 1856

ALMANACH

50 centimes

M U S I C A L

Pour 1856. — 3^e année

CONTENANT :

**ÉPHÉMÉRIDES MUSICALES. — BIOGRAPHIES DES CÉLÉBRITÉS DE LA MUSIQUE. — HISTOIRE
MUSICALE DE L'ANNÉE, ANECDOTES, ETC., ETC.**

Nouveaux morceaux de Musique de Piano pour chant et danse.

ARTICLES.

CALENDRIER MUSICAL. — A chaque jour l'an-
niversaire d'un événement musical.

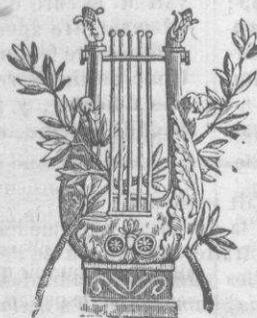
ALMANACH OFFICIEL DE LA MUSIQUE. — Per-
sonnel des grands établissements lyriques.

MOUVEMENT MUSICAL de l'année 1855.

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE à l'Exposition
universelle.

CSAKANI et TAMBURA. Flûte et luth, nouvelle
hongroise, par SAPHIR, traduite par ALEXAN-
DRE DUMAS.

ANECDOTES MUSICALES.



MORCEAUX DE MUSIQUE.

VALSE DE L'OPÉRA JENNY BELL

AUBER.

SÉRÉNADE DU PAYSAN

PIERRE DUPONT.

LES ROSIERS DU PRESBYTÈRE

LOUIS ABADIE.

BIOGRAPHIES ET PORTRAITS :

CHÉRUBINI.

M^{me} CATALANI.

FÉLICIEN DAVID.

FERNI (les demoiselles).

GUEYMARD.

GRISI (Giulia).

petit album in-8° doré sur tranche.

ORNÉ DE 26 GRAVURES ET PORTRAITS

PRIX : 50 CENT.

Se trouve en cette ville chez M. GAULTIER, libraire; dans les localités sans libraire auprès des colporteurs, et à Paris chez
HOUSSIAUX, rue du Jardinot, 3.

Il y a des exemplaires estampillés pour la vente dans les théâtres.

Autre Almanach en vente : **Almanach de napoléon, pour 1856.** — Huitième année. Contenant : les grands évé-
nements de l'année 1855; la guerre de la Russie jusqu'à la prise de Sébastopol, avec gravures et portraits. — Prix : 50 cent.